L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS **EMAIL :** lemblemedujour@gmail.com - **TÉL :** +229 0195534395

N° 669 DU 22 OCTOBRE 2026

RENTRÉE PARLEMENTAIRE 2026 AU BÉNIN P. 03

BUDGET 2027, PROTECTION DE L'ENFANCE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DJOGBÉNOU FIXE LES PRIORITÉS



À l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2026, le président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, a défini les principaux chantiers qui attendent les députés. Entre examen du premier budget du septennat, renforcement des institutions et lutte contre les vulnérabilités sociales, le Parlement est appelé à apporter des réponses concrètes aux attentes des populations.

LIBERTÉ ÉCONOMIQUE P. 05



Le Bénin se hisse au 11e rang africain en 2026

UP LE RENOUVEAU P. 02

Les présidents des commissions attendus pour leur installation ce jour

ÉCOLE SUPÉRIEURE LA PRATIQUE P. 05

Les inscriptions se poursuivent pour 2026-2027



UP LE RENOUVEAU

LES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS ATTENDUS POUR LEUR INSTALLATION CE JEUDI

Le siège du parti à Gbégamey accueille, jeudi 22 octobre 2026, la cérémonie officielle d'installation des présidents de commissions.

L'Union Progressiste le Renouveau (UP-R) poursuit la structuration de ses instances et le renforcement de son dispositif organisationnel. Dans cette dynamique, la formation politique procédera à l'installation de ses présidents de commissions, le jeudi 22 octobre 2026, à partir de 9 heures, à son siège national situé à Gbégamey, à Cotonou.

Cette cérémonie constitue une étape importante dans la mise en place des responsables appelés à animer les différentes commissions du parti. Elle devrait permettre de consacrer officiellement leur prise de fonction et de renforcer la coordination des activités au sein de l'organisation.

À travers cette installation, l'UP le Renouveau entend consolider son fonctionnement interne et favoriser une meilleure répartition des responsabilités entre ses différentes structures. Les présidents de commissions auront ainsi vocation à contribuer, dans leurs domaines respectifs, à la réflexion, à la préparation des initiatives et à la mise en œuvre des orientations du parti.

Le rendez-vous de Gbégamey s'inscrit dans une dynamique de consolidation organisationnelle, à un moment où la coordination des structures et l'efficacité de l'action politique demeurent des enjeux importants pour la formation dirigée par Joseph Fifamè Djogbénou.

Rendez-vous est donc pris pour ce jeudi 22 octobre 2026, à 9 heures, au siège de l'UP le Renouveau à Gbégamey, pour cette cérémonie d'installation des présidents de commissions.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj,
faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION
ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDATION
Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME
Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

RENTRÉE PARLEMENTAIRE 2026 AU BÉNIN

Budget 2027, protection de l'enfance, sécurité routière : Djogbénou fixe les priorités



À l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2026, le président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, a défini les principaux chantiers qui attendent les députés. Entre examen du premier budget du septennat, renforcement des institutions et lutte contre les vulnérabilités sociales, le Parlement est appelé à apporter des réponses concrètes aux attentes des populations.

L'Assemblée nationale ouvre une nouvelle séquence décisive de son agenda législatif. À l'occasion de la deuxième session ordinaire de l'année 2026, le président de l'institution, Joseph Fifamin Djogbénou, a placé les travaux sous le signe de la responsabilité, de l'efficacité parlementaire et de la protection des citoyens. Plusieurs dossiers majeurs sont annoncés, avec en tête l'examen du projet de loi de finances pour l'exercice 2027.

Le budget 2027, un test majeur pour le nouveau septennat

C'est le principal rendez-vous de cette session. Transmis à l'Assemblée nationale par le président de la République, le projet de budget 2027 constitue, selon Joseph Djogbénou, un instrument déterminant pour la mise en œuvre des politiques publiques au début du nouveau septennat.

Le président du Parlement a appelé les députés à prendre toute leur part dans cet exercice stratégique. Il s'agit de doter le gouvernement des moyens nécessaires à son action, tout en veillant à ce que les choix budgétaires répondent aux priorités nationales.

Développement économique, amélioration des conditions de vie, sécurité et protection des couches vulnérables : autant de préoccupations qui devront guider les débats parlementaires. Pour Joseph Djogbénou, la portée des ambitions affichées pour les prochaines années dépendra notamment de la pertinence des décisions budgétaires prises dès cet exercice 2027.

Les enfants vulnérables au cœur des préoccupations

Au-delà des enjeux financiers, le président de l'Assemblée nationale a livré un plaidoyer appuyé en faveur de la protection de l'enfance. Évoquant le cas de la petite Flora et les violences subies par de jeunes enfants, il a dénoncé des situations particulièrement préoccupantes, notamment lorsque les auteurs présumés appartiennent à l'environnement familial des victimes.

Face à cette réalité, Joseph Djogbénou a invité les députés à réfléchir aux mécanismes permettant de mieux protéger les enfants contre toutes les formes de violences, y compris celles exercées par leurs propres proches.

Il a salué les initiatives des structures d'accueil et des acteurs engagés auprès des enfants en difficulté, tout en encourageant le gouvernement à renforcer les dispositifs de protection sociale. L'action de l'Institut national de la femme a également été mise en exergue.

À travers cet appel, le président du Parlement a rappelé qu'aucune ambition de développement ne saurait être pleinement satisfaite si les personnes les plus fragiles demeurent exposées aux abus et à l'exclusion.

Le Code de la route pour renforcer la sécurité des citoyens

La sécurité routière figure également parmi les dossiers importants annoncés pour cette session. Le projet de Code de la route devra faire l'objet d'un examen parlementaire, après les travaux préparatoires conduits par les commissions compétentes.

Joseph Djogbénou a salué les initiatives engagées pour approfondir la réflexion autour de cet instrument législatif, dont l'objectif est de mieux encadrer la circulation et de contribuer à la sauvegarde des vies humaines.

Pour le président de l'Assemblée nationale, la protection des citoyens doit être envisagée dans toutes ses dimensions. Elle concerne aussi bien la sécurité du territoire que la sécurité intérieure et celle des usagers de la route.

Une institution parlementaire appelée à se renforcer

La session sera par ailleurs marquée par l'examen d'une résolution portant règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Cette réforme doit contribuer à renforcer le fonctionnement du Parlement et à lui permettre d'assumer plus efficacement ses missions.

Dans son intervention, Joseph Djogbénou a également salué la présence des présidents des institutions de la République, des membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique et des organisations syndicales.

Il a insisté sur la nécessité d'une solidarité institutionnelle fondée sur le service de la Nation. La qualité du fonctionnement démocratique repose, selon l'esprit de son intervention, sur la complémentarité des institutions et leur capacité à répondre aux attentes des citoyens.

Olympe Bhêly-Quenum et l'excellence béninoise célébrés

L'ouverture de cette session a aussi été l'occasion pour le président de l'Assemblée nationale de rendre hommage aux figures qui contribuent au rayonnement du Bénin.

Il a particulièrement mis à l'honneur l'écrivain Olympe Bhêly-Quenum, à l'occasion du centenaire de sa naissance, célébré en 2026. À travers des œuvres telles que Un piège sans fin, Le Chant du lac, Un enfant d'Afrique et L'Initié, cet écrivain a marqué la littérature africaine et contribué à faire connaître le Bénin au-delà de ses frontières.

En hommage à cette figure littéraire, Joseph Djogbénou a invité les députés à observer une minute d'applaudissements, plutôt qu'une minute de silence.

Il a également salué les mérites de plusieurs personnalités artistiques et sportives, notamment Angélique Kidjo et Noélie Yarigo, ainsi que les performances de jeunes talents béninois. Pour lui, ces réussites doivent progressivement devenir plus fréquentes grâce à la consolidation des politiques publiques et à la valorisation du potentiel national.

Des attentes fortes pour les députés

À travers les différents sujets abordés, Joseph Fifamin Djogbénou a envoyé un message clair à ses collègues parlementaires : cette session doit déboucher sur des résultats à la hauteur des attentes des Béninoises et des Béninois.

L'examen du budget 2027, la protection des enfants, l'amélioration de la sécurité routière et le renforcement du fonctionnement de l'institution parlementaire constituent autant de chantiers qui engageront la responsabilité des élus.

En déclarant officiellement ouverte la deuxième session ordinaire de l'année 2026, le président de l'Assemblée nationale a ainsi placé les travaux sous le signe de l'engagement collectif et de l'action au service du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE







ÉVÉNEMENTIEL À PORTO-NOVO

ELONA HOUSE, un cadre d'exception pour les fêtes et les conférences

À Djassin Hounvié, dans la ville de Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme une adresse de choix pour l'organisation de mariages, anniversaires, cérémonies familiales et rencontres professionnelles. Avec ses espaces aménageables, ses salles climatisées et ses équipements adaptés, l'établissement entend offrir aux particuliers comme aux entreprises un cadre propice à la réussite de leurs événements.

Trouver un espace approprié pour organiser une cérémonie ou une rencontre professionnelle constitue souvent un véritable défi. À Porto-Novo, ELONA HOUSE apporte une réponse à ce besoin en mettant à la disposition de sa clientèle des salles de fêtes et de conférences adaptées à différentes occasions.

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême ou une réunion professionnelle, l'établissement propose un cadre accueillant permettant de recevoir les invités dans de bonnes conditions. La modularité des espaces constitue l'un de ses atouts, offrant la possibilité d'adapter la configuration des salles à la nature et à l'envergure de chaque manifestation.

Des prestations pensées pour le confort des clients

Au-delà de la mise à disposition des espaces, ELONA HOUSE met en avant plusieurs services destinés à faciliter l'organisation des événements. L'établissement dispose notamment de salles climatisées, d'une assistance technique professionnelle et d'un groupe électrogène disponible pour contribuer à la continuité des activités en cas de coupure d'électricité.

Ces équipements représentent des avantages importants pour les organisateurs soucieux du confort de leurs invités et du bon déroulement de leurs cérémonies. Ils permettent également d'envisager des rencontres professionnelles et des conférences dans un environnement adapté.

Une adresse accessible à Porto-Novo

Situé à Djassin Hounvié, dans la ville capitale , ELONA HOUSE ambitionne de répondre aux attentes des familles, des associations, des entreprises et des institutions à la recherche d'un espace pour leurs manifestations.



À travers son offre de salles de fêtes et de conférences, l'établissement mise sur la polyvalence de ses installations pour accompagner les moments heureux des familles ainsi que les activités du monde professionnel.

Pour toute information ou réservation, les intéressés peuvent contacter ELONA HOUSE aux numéros suivants : 0198904640 / 0155499999 ou 0195534395 / 0155500707.

ELONA HOUSE : un espace pour célébrer, se réunir et réussir ses événements.

Marie Estelle AKANNI

LIBERTÉ ÉCONOMIQUE

Le Bénin se hisse au 11e rang africain en 2026



Le pays gagne une place en Afrique, mais recule légèrement au classement mondial

Le Bénin figure parmi les quinze pays africains les mieux classés en matière de liberté économique en 2026. Selon le rapport Economic Freedom of the World 2026, publié le 6 octobre par l'Institut Fraser, le pays occupe la 11e place sur le continent et le 99e rang mondial sur 165 pays et territoires évalués. Une performance qui met en lumière les avancées enregistrées, tout en soulignant les défis qui restent à relever.

Le Bénin consolide sa présence dans le groupe des pays africains les mieux positionnés en matière de liberté économique. Dans son édition 2026, le classement de l'Institut Fraser, un organisme canadien de recherche et d'analyse des politiques publiques, place le pays au 11e rang continental. À l'échelle mondiale, il occupe la 99e position.

Cette évolution traduit une progression d'une place en Afrique par rapport à l'édition précédente, où le Bénin figurait au 12e rang continental. Toutefois, sa position mondiale recule légèrement, passant de la 98e à la 99e place. Un résultat contrasté qui invite à examiner les différents facteurs pris en compte dans l'évaluation.

Des réformes économiques en toile de fond

Au cours des dernières années, le Bénin a engagé plusieurs réformes destinées à améliorer la gestion des finances publiques, à moderniser l'administration et à renforcer l'attractivité du climat des affaires. Les deux Programmes d'action du gouvernement couvrant les périodes 2016-2021 et 2021-2026 ont notamment accordé une place importante à la transformation économique du pays.

Ces efforts se sont accompagnés d'une croissance économique soutenue. Néanmoins, le classement de l'Institut Fraser ne constitue pas, à lui seul, une évaluation exhaustive des performances économiques nationales. Il mesure principalement le cadre institutionnel et réglementaire dans lequel les individus et les entreprises prennent leurs décisions.

Maurice en tête du classement africain

Sur le continent, l'île Maurice occupe la première place, devant les Seychelles et le Cap-Vert. La Gambie, le Botswana, le Rwanda, l'Ouganda, le Kenya, l'Afrique du Sud et le Maroc complètent le top 10 africain. Le Bénin arrive ainsi en 11e position, devant le Sénégal, classé 12e.

Cette hiérarchie illustre la diversité des trajectoires économiques africaines et les différences de cadre institutionnel entre les pays évalués.

Cinq domaines au cœur de l'évaluation

Pour établir son classement, l'Institut Fraser s'appuie sur 46 indicateurs répartis en cinq grands domaines : la taille de l'État, le système juridique et la protection des droits de propriété, la stabilité monétaire, la liberté du commerce international, ainsi que la réglementation du crédit, du travail et des activités économiques.

Chaque domaine contribue à apprécier la marge de liberté dont disposent les citoyens et les entreprises pour entreprendre, investir, commercer et gérer leurs ressources.

Pour le Bénin, cette 11e place africaine représente un indicateur favorable dans l'appréciation de son environnement économique. Le maintien de cette dynamique dépendra toutefois de la capacité du pays à poursuivre les réformes, à consolider la sécurité juridique et à faciliter davantage l'initiative privée.

Au-delà du rang obtenu, l'enjeu reste donc de transformer les avancées institutionnelles et économiques en possibilités concrètes d'investissement, de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Précision méthodologique : le rapport 2026 de l'Institut Fraser repose principalement sur les données de l'année 2024, dernière année disponible pour la comparaison internationale complète.

Emeric Joël ALLAGBE

ÉCOLE SUPÉRIEURE LA PRATIQUE

LES INSCRIPTIONS SE POURSUIVENT POUR 2026-2027



Agronomie et génie civil : un choix de formations axées sur la pratique, l'entrepreneuriat et les compétences professionnelles

À Zogbodomey, l'École supérieure La Pratique poursuit sa campagne d'inscription pour la rentrée académique 2026-2027. Avec son approche orientée vers l'apprentissage par l'action, ses filières en agronomie et en génie civil et une demi-bourse annoncée pour les 30 premiers inscrits, l'établissement se positionne comme une option à considérer pour les nouveaux bacheliers et les étudiants en quête de compétences directement mobilisables dans le monde professionnel.

APPRENDRE UN MÉTIER, DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

Choisir une formation supérieure, c'est aussi préparer son avenir professionnel. C'est dans cette perspective que l'École supérieure La Pratique place la formation pratique au cœur de son projet pédagogique. À travers sa devise « L'Université de l'entrepreneur », l'établissement met en avant une vision de l'enseignement supérieur qui associe connaissances théoriques, maîtrise technique et préparation aux réalités du terrain.

Son ambition est claire : contribuer à la formation de profils capables de s'adapter aux exigences du marché du travail, de participer au développement économique et de saisir les opportunités de l'entrepreneuriat. Cette orientation vers l'action constitue l'un des principaux atouts mis en avant par l'école.

L'agronomie et le génie civil au cœur de l'offre

L'École supérieure La Pratique propose deux grands domaines de formation : l'agronomie et le génie civil.

En agronomie, les apprenants peuvent s'orienter vers les sciences et techniques de production végétale, la production et la gestion des ressources animales, ainsi que la gestion des exploitations agricoles. Ces filières ouvrent des perspectives dans les activités agricoles, l'élevage, la gestion des entreprises rurales et l'entrepreneuriat agricole.

En génie civil, l'offre couvre notamment le bâtiment et les travaux publics (BTP), le béton armé, la topographie, le dessin et la projection de bâtiments, ainsi que l'assainissement, les voiries et réseaux divers (VRD). Des compétences techniques recherchées dans les domaines de la construction, de l'aménagement et des infrastructures.

Cette diversité permet aux candidats de choisir une spécialité en fonction de leur parcours scolaire, de leurs aptitudes et de leur projet professionnel.

Des formations pour différents profils

L'établissement annonce plusieurs diplômes d'accès, dont les baccalauréats C, D et F2, F3 et F4, le DTI-Bâtiment, le DEAT et, pour l'accès aux masters, les licences professionnelles dans les filières concernées.

Les formations sont proposées à différents niveaux, de la licence au master, avec également des possibilités de recyclage annoncées pour certains anciens étudiants et professionnels. Les candidats sont invités à se rapprocher de l'administration pour vérifier les conditions propres à chaque parcours.

Une demi-bourse annoncée aux 30 premiers inscrits

Autre argument de la campagne : une demi-bourse est annoncée pour les 30 premiers inscrits. Cette mesure constitue une occasion pour les candidats intéressés de se renseigner rapidement sur les critères d'éligibilité et les modalités d'attribution.

Les frais d'inscription annoncés sont de 25 000 FCFA pour la licence et de 50 000 FCFA pour le master. Les frais de formation varient selon le domaine et le niveau d'études. L'établissement prévoit également un paiement en trois tranches pour les formations concernées.

La Pratique, une option à découvrir pour construire son avenir

Dans un contexte où les compétences techniques, l'esprit d'initiative et la capacité à entreprendre occupent une place importante, l'École supérieure La Pratique entend promouvoir une formation tournée vers les réalités professionnelles.

Si elle ambitionne de s'imposer comme une référence de l'enseignement supérieur pratique, son principal défi reste de démontrer la qualité de ses enseignements, l'encadrement de ses apprenants et les débouchés offerts à ses diplômés.

Pour les nouveaux bacheliers, les étudiants et les professionnels souhaitant renforcer leurs compétences, les inscriptions se poursuivent pour la rentrée académique 2026-2027.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

* Téléphone : (+229) 01 56 90 00 00
* Téléphone : 01 29 80 40 40
* WhatsApp : 01 63 63 04 04
* E-mail : eslapratique2026@gmail.com
* Localisation : Zogbodomey, non loin de l'usine de Fludor.

École supérieure La Pratique : apprendre par l'action, se former à un métier et préparer son avenir.

MÉDIAS ET COMMUNICATION AU BÉNIN

L'Emblème du Jour renforce sa présence numérique et ouvre ses portes aux partenaires publicitaires

Le quotidien béninois mise sur ses plateformes numériques pour rapprocher l'information des lecteurs et offrir de nouvelles opportunités de visibilité aux annonceurs.



Dans un paysage médiatique en pleine mutation, marqué par la montée en puissance du numérique et l'évolution des habitudes de consommation de l'information, L'Emblème du Jour entend consolider sa proximité avec le public béninois. À travers ses plateformes numériques, notamment lemblemedujour.com et lemblemedujour.bj, le quotidien ambitionne de rendre l'actualité plus accessible, tout en développant des opportunités de partenariat au profit des entreprises, institutions et acteurs économiques.

« L'information fiable, à portée de clic ! » C'est autour de cette ambition que le journal invite les internautes à retrouver en ligne les principales actualités du Bénin. Politique, économie, société, culture et sport : les différentes rubriques du média permettent aux lecteurs de suivre les événements et les sujets qui animent la vie nationale.

Au-delà de la diffusion de l'information, cette présence sur le web traduit la volonté du quotidien de s'adapter aux nouveaux usages. L'accès aux contenus depuis un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable constitue un atout pour toucher un public diversifié, au Bénin comme au sein de la diaspora.

Une opportunité pour les annonceurs

Parallèlement à cette dynamique numérique, L'Emblème du Jour lance un appel aux entreprises, institutions, organisations et promoteurs désireux d'accroître la visibilité de leurs produits, services ou activités. Le journal leur propose de devenir des partenaires publicitaires en associant leur image à un média consacré à l'actualité béninoise.

Bannières publicitaires, articles sponsorisés, encarts et annonces figurent parmi les formats mis en avant pour répondre aux différents besoins de communication. L'objectif est de permettre aux annonceurs de mieux faire connaître leurs activités et de toucher des lecteurs susceptibles de s'intéresser à leurs offres.

Le quotidien met également en avant la possibilité de développer des collaborations durables avec ses partenaires, dans une logique de visibilité et de valorisation de leurs initiatives.

Miser sur une communication de proximité

À travers cette démarche, L'Emblème du Jour entend faire de ses supports médiatiques un espace de rencontre entre l'information, les lecteurs et les acteurs économiques. Dans un environnement où la communication numérique occupe une place croissante, cette stratégie offre aux annonceurs une possibilité supplémentaire de renforcer leur présence auprès du public.

Installé à Djassin Houinvié, à Porto-Novo, le journal invite ainsi les structures intéressées à prendre contact avec son équipe pour obtenir davantage d'informations sur les possibilités de collaboration et réserver leurs espaces publicitaires.

En conjuguant information, présence numérique et communication commerciale, L'Emblème du Jour affirme sa volonté de participer à l'évolution du paysage médiatique béninois et de contribuer à une meilleure diffusion de l'actualité nationale.

Emeric Joël ALLAGBE

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

Djogbénou passe à l'offensive contre l'insécurité routière



À Grand-Popo, les députés de la 10e législature se familiarisent avec les innovations d'un projet de loi qui entend renforcer la prévention, responsabiliser les usagers et durcir les sanctions contre les comportements dangereux.

La lutte contre l'insécurité routière s'invite au cœur de l'agenda parlementaire. Sous l'impulsion du président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, députés, membres du gouvernement et experts du Centre national de sécurité routière (CNSR) se sont réunis, le mardi 20 octobre 2026, au Millenium Popo Beach Hôtel de Grand-Popo, pour un séminaire consacré au projet de loi portant nouveau Code de la route.

Un cadre juridique à actualiser

Près de 3 200 décès par an sont attribués aux accidents de la circulation au Bénin, selon les chiffres avancés à l'occasion de cette rencontre. Face à ce bilan préoccupant, la révision du cadre légal apparaît comme une nécessité. La réglementation actuelle repose notamment sur l'arrêté général n° 61-38 du 24 juillet 1956, devenu inadapté à l'évolution du trafic et aux exigences contemporaines de sécurité.

Pour Orden Alladatin, président de la Commission des Lois, cette réforme répond à un impératif de protection des citoyens et de mise en cohérence de la législation nationale avec les engagements internationaux du Bénin en matière de sécurité routière.

Alcool, stupéfiants et excès de vitesse dans le viseur

Présentant les grandes orientations du texte, le ministre du Cadre de vie et des Transports, chargé du Développement durable, Georges Alé, a exposé plusieurs mesures destinées à mieux encadrer les comportements sur les routes.

Le projet prévoit notamment la fixation d'un seuil légal d'alcoolémie, une répression renforcée de la conduite sous l'emprise de stupéfiants et des grands excès de vitesse, ainsi que le respect accru des obligations relatives au casque, à la ceinture de sécurité et aux dispositifs de retenue pour enfants.

L'éducation routière en milieu scolaire, le durcissement des sanctions contre les délits de fuite et le refus d'obtempérer figurent également parmi les principales innovations annoncées.

Djogbénou mise sur une législation plus efficace

Pour le président de l'Assemblée nationale, cette réforme s'inscrit dans une dynamique de modernisation du droit béninois et de décolonisation législative. Il s'agit notamment d'adapter les règles de circulation aux réalités du pays et d'accompagner les investissements dans les infrastructures par des dispositions juridiques plus appropriées.

Avec les contributions du directeur général du CNSR, Ariel Sacramento, et du spécialiste de la régulation des comportements, Koovi Yêtin, les parlementaires ont approfondi les enjeux techniques du projet, les mécanismes de contrôle et le dispositif de sanctions envisagé.

Cette étape préparatoire doit faciliter l'examen du texte en commission, avant son passage en séance plénière. Au-delà du travail législatif, l'ambition est claire : faire de la sécurité routière une responsabilité collective et renforcer la protection des vies humaines.

La réforme annoncée devra désormais franchir les différentes étapes de la procédure parlementaire avant de pouvoir produire ses effets.

Emeric Joël ALLAGBE





TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ



Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'hébergement alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié – Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié – Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

SANTÉ PUBLIQUE AU BÉNIN

Lutte contre Ebola : le Bénin renforce la vigilance sanitaire à l'aéroport de Cotonou



Le ministre de la Santé, Benjamin HOUNKPATIN, s'est rendu le mercredi 21 octobre 2026 à l'aéroport international Bernardin GANTIN afin d'évaluer le dispositif de prévention et de détection précoce des éventuels cas de maladie à virus Ebola.

Face aux risques de propagation des maladies infectieuses, le Bénin renforce sa vigilance sanitaire aux portes d'entrée du territoire national. C'est dans cette dynamique que le ministre de la Santé, le professeur Benjamin HOUNKPATIN, a effectué, mercredi 21 octobre 2026, une visite à l'aéroport international Bernardin GANTIN de Cotonou.

Cette descente sur le terrain avait pour objectif d'apprécier les mesures sanitaires mises en place pour prévenir l'introduction du virus Ebola au Bénin et assurer une détection rapide de tout cas suspect parmi les voyageurs à destination de Cotonou.

Un dispositif de surveillance aux frontières

Au cours de cette visite, le ministre a pu s'informer sur le fonctionnement du dispositif de veille sanitaire déployé au niveau de la plateforme aéroportuaire. La surveillance des voyageurs constitue en effet un maillon essentiel de la stratégie de prévention, notamment face aux maladies infectieuses susceptibles de représenter une menace pour la santé publique.

La détection précoce des cas suspects, l'application des protocoles sanitaires et la capacité de réaction des équipes compétentes sont autant de leviers indispensables pour limiter les risques de propagation d'une éventuelle infection.

Anticiper pour protéger les populations

À travers cette démarche, les autorités sanitaires entendent privilégier l'anticipation et la vigilance afin de préserver la santé des populations. La surveillance aux points d'entrée du pays demeure ainsi un outil important de prévention et de protection collective.

Cette visite traduit l'attention accordée au contrôle sanitaire dans les infrastructures accueillant des voyageurs internationaux. Elle rappelle également l'importance de maintenir les équipes sanitaires mobilisées et les mécanismes d'alerte opérationnels pour faire face à toute éventualité.

Dans un contexte où la prévention reste déterminante, le renforcement de la veille sanitaire constitue un enjeu majeur pour la sécurité sanitaire du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE





ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / RENTRÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

ES LA PRATIQUE DE ZOGBODOMEY : UN APPEL AUX BACHELIERS POUR UNE FORMATION TOURNÉE VERS L'EMPLOI

Sciences agronomiques, génie civil, travaux pratiques et professionnalisation : l'École Supérieure La Pratique ouvre ses portes aux nouveaux bacheliers et aux professionnels désireux de renforcer leurs compétences. Pour l'année académique 2026-2027, l'établissement invite les étudiants à venir nombreux s'inscrire afin de préparer leur avenir dans un cadre privilégiant l'apprentissage par l'action.

À l'heure où l'insertion professionnelle constitue une préoccupation majeure pour les jeunes diplômés, le choix d'une formation adaptée aux exigences du marché du travail représente une étape déterminante. À Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'École Supérieure La Pratique entend apporter sa contribution à la formation d'une nouvelle génération de techniciens et de professionnels qualifiés. À l'occasion de la rentrée académique 2026-2027, l'établissement lance un appel aux bacheliers, aux nouveaux étudiants et aux professionnels souhaitant acquérir de nouvelles compétences : venir découvrir ses filières et accomplir les formalités d'inscription.

Une pédagogie qui privilégie l'apprentissage par l'action

« À l'École Supérieure La Pratique, les compétences se construisent par l'action ». Cette devise traduit l'orientation pédagogique que revendique l'établissement. L'objectif est de permettre aux apprenants de ne pas se limiter aux connaissances théoriques, mais de les compléter par des exercices pratiques, des expérimentations et des activités en lien avec leur domaine de formation.

Cette approche se révèle particulièrement importante dans les secteurs techniques, où la maîtrise des outils, des méthodes de travail et des réalités du terrain constitue un atout pour l'exercice d'un métier. En mettant l'accent sur la pratique, l'ES La Pratique entend accompagner ses étudiants vers une meilleure préparation aux défis du monde professionnel.

Des filières porteuses en sciences agronomiques et en génie civil

Pour la rentrée 2026-2027, l'établissement propose plusieurs parcours de formation dans deux grands domaines : les sciences agronomiques et le génie civil.

En sciences agronomiques, les candidats peuvent notamment s'orienter vers les filières suivantes :

* Sciences et Techniques de Production Végétale ;
* Production et Gestion des Ressources Animales ;
* Gestion des Exploitations Rurales et Agricoles.

Ces formations s'adressent notamment aux titulaires des baccalauréats C et D, ainsi qu'aux candidats titulaires du DEAT, selon les conditions d'admission propres à chaque filière.

Dans le domaine du génie civil, plusieurs spécialités sont également proposées, notamment :

* Bâtiment, Travaux publics et Béton armé ;
* Topographie et Dessin-Projet de Bâtiment ;
* Assainissement général et Voiries et Réseaux divers (VRD).

Les titulaires des baccalauréats C, D et F ainsi que du DIT peuvent être concernés, en fonction de la filière choisie et des critères d'admission applicables.

À travers ces différents parcours, l'école offre aux candidats la possibilité de s'orienter vers des secteurs essentiels au développement économique, à la modernisation des infrastructures et à la valorisation du potentiel agricole.

Une ferme de plus de 50 hectares au service de la formation

L'un des atouts mis en avant par l'ES La Pratique réside dans ses infrastructures consacrées à l'apprentissage pratique. L'établissement dispose notamment d'une ferme agricole de plus de 50 hectares destinée aux expérimentations et aux activités de formation.

À cela s'ajoutent un laboratoire présenté comme moderne et équipé, ainsi que des salles de cours spacieuses. Ces installations ont vocation à favoriser l'acquisition progressive des connaissances et la mise en application des enseignements reçus.

Pour les étudiants en sciences agronomiques, les activités pratiques constituent une occasion de se familiariser avec les réalités de la production agricole et de la gestion des exploitations. Dans les filières du génie civil, l'apprentissage technique vise également à rapprocher les connaissances académiques des exigences des métiers concernés.

Un établissement qui met en avant sa reconnaissance officielle

L'École Supérieure La Pratique indique être reconnue et agréée par l'État béninois. Selon les informations communiquées par l'établissement, elle figure dans le Guide d'orientation des bacheliers 2026-2027 du ministère compétent, à la page 95, sous le numéro 32.

L'école annonce des formations conduisant à des diplômes d'État, avec des parcours de Licence et de Master, ainsi que des possibilités de recyclage destinées aux personnes souhaitant actualiser ou renforcer leurs connaissances.

Les candidats sont invités à se rapprocher de l'administration pour obtenir des précisions sur les filières ouvertes, les conditions d'accès, les diplômes préparés et les modalités de validation des formations.

Des services pour accompagner les étudiants

Consciente des besoins des apprenants tout au long de leur parcours universitaire, l'ES La Pratique met également en avant plusieurs services et commodités. L'établissement annonce notamment des infrastructures sportives, un restaurant et une infirmerie.

Des chambres à coûts abordables sont proposées aux alentours de l'école, tandis qu'une Maison de l'Étudiant est annoncée en cours de réalisation.

L'établissement fait également état de partenariats nationaux et internationaux destinés à favoriser les possibilités de stages, de placement en entreprise et d'auto-emploi. Des bourses sont par ailleurs annoncées pour contribuer à alléger les charges liées aux études, sous réserve des conditions applicables.

Inscriptions : les futurs étudiants invités à se rapprocher de l'administration

Pour constituer leur dossier d'admission, les candidats doivent notamment prévoir un formulaire de demande de formation, les copies légalisées des diplômes ou attestations requis, un acte de naissance sécurisé, une copie du Certificat d'identification personnelle (CIP), une lettre de recommandation ou d'engagement des parents ou tuteurs et deux photos d'identité.



Pour l'admission en Master, le diplôme de Licence professionnelle dans la filière concernée est requis.

Les frais d'inscription annoncés sont de 25 000 FCFA pour la Licence et de 50 000 FCFA pour le Master. Les frais de formation sont répartis en plusieurs tranches, selon les modalités communiquées par l'établissement.

Les candidats sont toutefois invités à prendre contact avec les services administratifs pour obtenir la liste complète des pièces à fournir, les conditions financières détaillées et les éventuelles dispositions particulières à leur filière.

Un appel pressant aux bacheliers et aux futurs professionnels

À l'occasion de cette rentrée académique 2026-2027, l'École Supérieure La Pratique invite les nouveaux bacheliers, les étudiants en quête d'une orientation et les professionnels désireux de poursuivre leur formation à saisir cette opportunité.

Les futurs étudiants sont appelés à venir massivement se renseigner et s'inscrire, dans les filières correspondant à leurs ambitions et à leurs aptitudes. Pour les jeunes qui souhaitent transformer leurs connaissances en compétences concrètes, le choix d'un parcours professionnalisant peut constituer un levier important dans la préparation de leur avenir.

Située à Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'ES La Pratique se tient à la disposition des candidats pour les accompagner dans leurs démarches d'orientation et d'admission.

ES LA PRATIQUE : LES CONTACTS UTILES

Adresse : Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR.

Téléphones : 01 63 63 04 04 / 01 29 80 40 40

WhatsApp : +229 01 56 90 00 00

E-mail : eslapratique2026@gmail.com

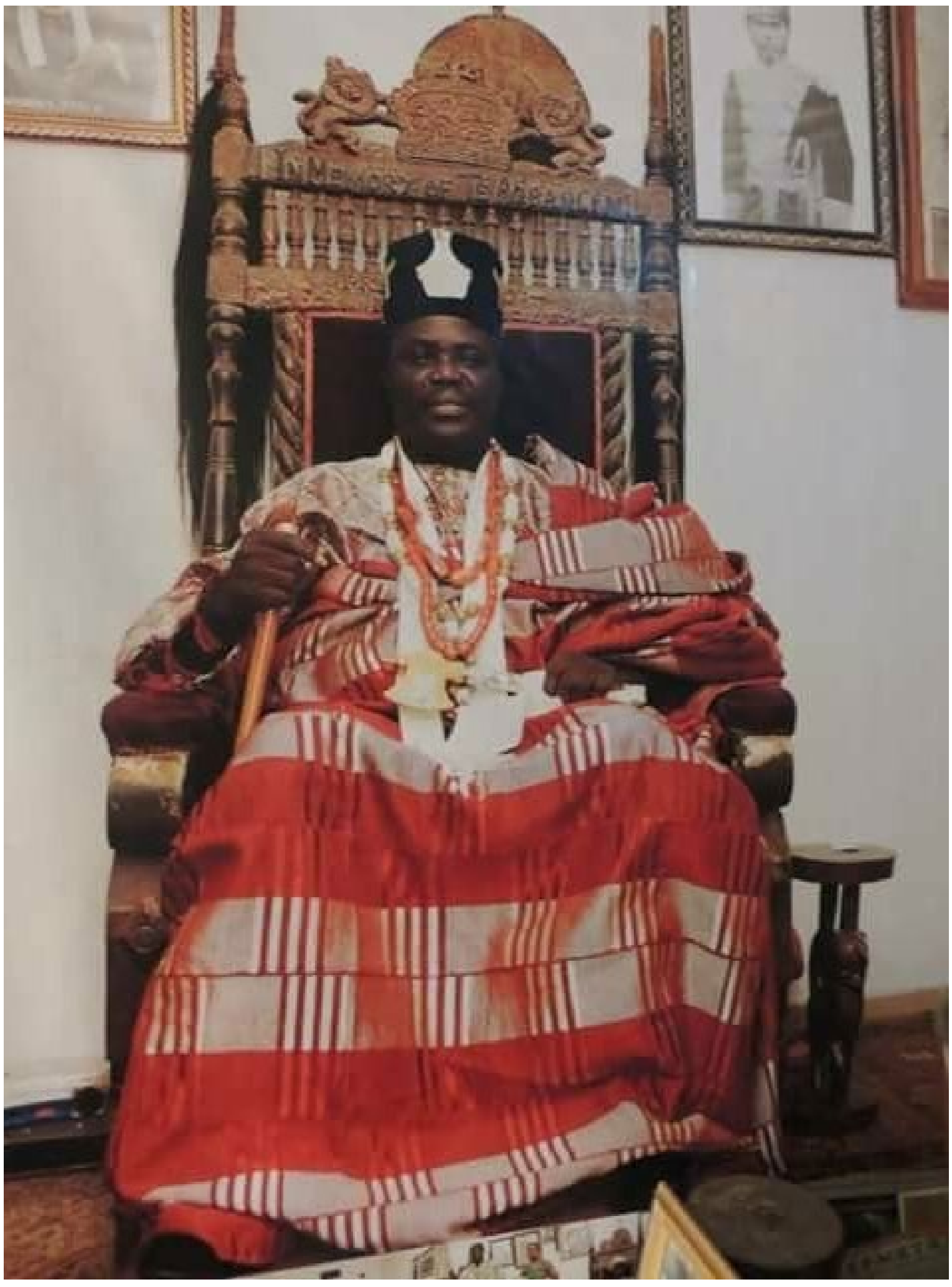
Rentrée académique 2026-2027 : futurs étudiants, prenez votre avenir en main et venez nombreux vous inscrire à l'École Supérieure La Pratique !

Emeric Joël ALLAGBE

ROYAUTÉ TRADITIONNELLE À PORTO-NOVO

Sa Majesté Toffa IX Gbèzè Ayontinmè n'est plus

Le palais royal de Porto-Novo en deuil après la disparition du souverain traditionnel



La royauté traditionnelle de Porto-Novo est frappée par un deuil. Sa Majesté Toffa IX Gbèzè Ayontinmè, souverain traditionnel de la capitale béninoise, a tiré sa révérence dans la matinée du mercredi 21 octobre 2026, selon les informations rapportées. Il serait décédé des suites d'une courte maladie.

Cette disparition marque un moment de tristesse pour la cour royale, les dignitaires traditionnels ainsi que les populations profondément attachées au patrimoine culturel et aux valeurs ancestrales de Porto-Novo.

Figure de la royauté traditionnelle, Sa Majesté Toffa IX Gbèzè Ayontinmè était associée à la préservation de l'héritage historique et culturel de la cité. Son décès remet au premier plan la place des institutions royales dans la transmission des traditions et la sauvegarde de l'identité culturelle de la capitale.

En attendant les précisions officielles sur les circonstances de sa disparition et le programme des cérémonies funéraires, l'attention demeure tournée vers le palais royal, où les dispositions traditionnelles liées aux obsèques du souverain devraient être précisées.

Les informations relatives aux hommages, aux cérémonies traditionnelles et aux obsèques seront communiquées au fur et à mesure de leur confirmation.

La rédaction

L'Emblème du Jour

LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE

RECRUTE

DES STAGIAIRES JOURNALISTES



Vous êtes passionné(e) par l'actualité, l'écriture et le journalisme ? Rejoignez notre équipe !

LIEU DE STAGE

Siège du journal à Porto-Novo (Djassin Houinvié, Immeuble Elona House)

PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un organe de presse écrite mais également en ligne.

UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront acquérir de l'expérience au sein d'une rédaction professionnelle et dynamique.

COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail : emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp : +229 0144904640